

## COMMUNE DE CORNOD

### COMPTE-RENDU SOMMAIRE

#### DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SEANCE DU 02 FEVRIER 2023 à 19h00

Absents excusés : DUSSAULE Mickaël

- Approbation de la séance du 20 Octobre 2022
- Décompte frais de chauffage

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le remboursement pour le logement de l'école RDC pour le trop-perçu.

- Encaissement chèque GROUPAMA (remplacement pompe

Le conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'encaissement du chèque de GROUPAMA, d'un montant de 670.04 € concernant le remplacement de la pompe doseuse.

- Prix de vente terrain « Au Claye »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente du terrain « Au Clayes » pour un montant de 500 €. Le bornage est pris en charge par l'acheteur.

- Prime d'installation Docteur Pierre GAILLARD (Arinthod)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide la participation à la prime d'installation du Docteur Pierre GAILLARD à Arinthod pour un montant de 1 200€.

- Repas des Aînés le 18 Février 2023

Monsieur Le Maire explique qu'il sera réalisé par « Maison Roncalli » traiteur à Arinthod.

- Raccordement FIBRE optique,

Le Conseil Municipal, demande un rendez-vous avant toute intervention de travaux.

- Effacement des lignes Rue St Martin

Monsieur Le Maire présente le devis pour l'effacement des lignes du réseau électriques.

- Questions diverses :

Mr Grand Nicolas à demander la permission de planter un arbre à ses frais vers le terrain de boules à Thoregna. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette demande.

Devis cadran sur le clocher de l'église, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le devis de la société BODET pour un montant 5 843.52€.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide le rachat de guirlandes pour la fontaine et le sapin.

Cornod, le 06 Février 2023

Le Maire, ANDREY Patrick